



## NOTE D'INFORMATION

| <u>RÉFÉRENCE</u> | <u>OBJET</u>                                                                                                      | <u>DATE</u> |
|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 2024 – 030       | <b>COVID-19 – LEVÉE DES MESURES DE PRÉCAUTION ET DU PORT OBLIGATOIRE DU MASQUE AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU</b> | 25.07.2024  |

À l'attention de l'ensemble des habitants,  
À l'attention de l'ensemble des familles et des proches,  
À l'attention des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS),  
À l'attention de l'ensemble du personnel,

Madame, Monsieur,

Nos valeurs de bienveillance, d'écoute et d'éco-citoyenneté nous imposent à votre endroit une transparence totale et une collaboration avec tous.

La Résidence DEBROU est constituée de six unités de vie distinctes et chacune de ces unités de vie fait l'objet d'une politique de prévention étroite, spécifique et dédiée.

Comme évoqué dans les notes d'information n°2024-027 et 2024-028 des 03 et 04 juillet 2024, des cas de COVID-19 ont été déclarés, créant ou prolongeant la situation de cluster au sein des unités de vie « Les Iris » - 1<sup>er</sup> étage du bâtiment B, et « Les Dahlias » - 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment B de la Résidence DEBROU. Des mesures de précaution ont alors été mises en œuvre au sein de ces unités de vie et étendues à l'ensemble de la Résidence DEBROU.

Aujourd'hui, le jeudi 25 juillet 2024, j'ai la satisfaction de vous informer qu'aucun habitant n'a été dépisté positif à la COVID-19 ni ne présente de signes évocateurs d'une infection à la COVID-19, il n'y a plus de cluster au sein de la Résidence DEBROU. Tous les habitants révélés positifs ont vu leur isolement levé après validation par un médecin à l'échéance d'une période de 7 jours.

**Aussi, au regard de ces résultats, j'ai le plaisir de vous annoncer que pour soutenir et favoriser les liens familiaux et sociaux, j'ai décidé, à compter de ce jour, le jeudi 25 juillet 2024, de lever les restrictions jusqu'ici en vigueur pour ce qui concerne la vie sociale des habitants et les visites des familles et des proches.**

Ainsi,

- L'obligation du port du masque au sein de la Résidence DEBROU est levée pour tous (personnels, familles, proches, visiteurs ...). Vous êtes autorisés à circuler au sein de la Résidence DEBROU sans masque, sauf si vous souffrez de symptômes d'infection respiratoire (il convient alors de porter un masque chirurgical), et à partager des repas avec votre parent ou proche, sur réservation auprès de l'Accueil.

- Les animations et activités transversales entre les unités de vie sont de nouveau possibles (PASA, ateliers d'activités physiques et de prévention des chutes ...).
- Les promenades et sorties dans les espaces extérieurs et l'Espace Vie Sociale et Animation pour les habitants des unités de vie « Les Iris » et « Les Dahlias » et leurs proches sont de nouveau possibles.

J'attire votre attention sur le maintien de solution hydroalcoolique à l'entrée de l'établissement à votre disposition afin de procéder à un lavage des mains lors de votre entrée et lors de votre sortie de la Résidence DEBROU.

Par ailleurs, si la situation sanitaire le nécessite, je me réserve la faculté de rendre à nouveau obligatoire le port du masque à tout moment et de remettre en place les mesures de prévention.

Restant mobilisés et vigilants pour promouvoir la vie sociale et familiale de chaque habitant, votre parent ou proche et préserver la santé de chacun,

Je vous remercie vivement de votre vigilance, de votre confiance et de votre soutien.

  
Le Directeur  
A. ESSALHI



Copies :

- Monsieur AUGIS Frédéric, Maire de la Ville de Joué-Lès-Tours
- Madame AUGIS Sylviane, Présidente du Conseil d'Administration de la Résidence DEBROU
- Madame SALLY-SCANZI Myriam, Directrice Départementale ARS Centre-Val de Loire
- Madame CHEVALIER Laëtitia, Directrice de l'autonomie – Conseil Départemental d'Indre-et-Loire

**DESTINATAIRES :** - Habitants – Affichage – Membres du Conseil de la Vie Sociale – Familles – CSE - Tous Services - Chrono

**MISE EN APPLICATION :** Immédiate

**Folio :** 2